

Maîtrise fédérale

Session 2025

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

NOM : PRENOM :
 Adresse : NP / Localité :
 Tél. privé : Tél. portable :
 E-mail : Véhicule no de plaque :
 Origine (commune et canton) :
 Date de naissance : Profession :
 IBAN : No AVS :

Formation antérieure

CFC obtenu dans la profession de Année

Brevet agricole obtenu le :

Orientation de la maîtrise : agriculteur viticulteur caviste aviculteur maraîcher paysanne

Veillez vous inscrire uniquement pour les modules que vous suivrez en 2024-2025

	Ecolage	Taxe examen
<input type="checkbox"/> M01 – Planification économique et financement *	960.00	-
<input type="checkbox"/> M02 – Economie nationale et politique agricole	1'040.00	140.00
<input type="checkbox"/> M03 – Droit agricole	880.00	140.00
<input type="checkbox"/> M04 – Assurances, prévoyance, fiscalité	880.00	140.00
<input type="checkbox"/> M05 – Gestion stratégique (y compris élaboration du business plan) **	720.00	-

* Le M01 préparant à l'épreuve 1 de l'examen final, une croix dans cette case indique que vous désirez vous inscrire à cette épreuve (examen écrit de gestion du 11 mars 2025).



** Le M05 préparant aux épreuves 2 et 3 de l'examen final, une croix dans cette case indique que vous désirez vous inscrire à ces épreuves (Business plan à remettre pour le 15 avril 2025 et entretien sur la base du business plan).

Le/la soussigné(e) confirme avoir pris connaissance des informations et conditions de la page 2 et demande son admission aux cours modulaires de maîtrise agricole

Lieu et date :

Signature :

Délai d'inscription
31 août 2024

 	Département des finances et de l'agriculture (DFA) Direction générale de l'agriculture, de la viticulture et des affaires vétérinaires
	Agrilogie Grange-Verney Ch. de Grange-Verney 2 1510 Moudon

Maîtrise fédérale

Session 2025

Maîtrise agricole – informations et conditions

Les conditions d'admission pour chacun des modules figurent dans le descriptif de chaque module à voir sous www.agrijob.ch rubrique formation supérieure.

Ce bulletin d'inscription tient lieu de bulletin de commande sur la base duquel sera établie la facture de l'écolage. L'écolage de chaque module sera facturé en décembre 2024. En cas de désistement d'un ou plusieurs modules, vous êtes tenu-e-s d'en informer par écrit le centre de formation (mail suffit à virginie.perrin@vd.ch) **jusqu'au 30 novembre**. Passé cette date, la totalité des modules pour lesquels le candidat s'est inscrit sera facturée. Pas de remboursement possible, même pour les modules qui n'auraient pas encore débuté. Les taxes d'examens seront facturées en juin 2025.

Coûts

Ecolage des modules :	selon indication sur formulaire d'inscription
Taxes examens modulaires M02, M03 et M04 :	140.- par module
Examens finaux de maîtrise (facturés par Agora)	
• Epreuve 1 (écrit de gestion)	150.-
• Epreuve 2 et 3 (business plan + entretien)	570.-
Matériel, support et photocopies	coût effectif

Vous recevrez, en octobre 2024, les instructions pour les examens finaux (épreuves 1, 2 et 3) envoyées par AGORA.

Les modules ne sont organisés que si le nombre d'inscrits est suffisant.

Le candidat consent à ce que ses données personnelles soient publiées.

Le formulaire d'inscription doit être retourné, par courrier Recommandé au secrétariat d'Agrilogie, Ch. de Grange-Verney 2, 1510 Moudon **pour le 31 août 2024**, dernier délai. Les inscriptions tardives ne seront pas prises en considération.